

« Chasse et territoires : un apprentissage par corps »

Jean-Pierre WARNIER
Ethnologue, Centre d'études africaines, EHESS, Paris
jp-warnier@wanadoo.fr



**Colloque SFER "Chasse, Territoires et Développement durable
Outils d'analyse, enjeux et perspectives "**

25, 26 et 27 mars 2008 – ENITAC CLERMONT-FERRAND, France

Jean-Pierre Warnier

« Chasse et territoires : un apprentissage par corps »

Résumé

Les sciences cognitives établissent une distinction entre deux sortes de connaissances humaines : les connaissances verbalisées et les connaissances procédurales (comme par exemple faire du vélo). Les connaissances procédurales sont inscrites dans le corps. Elles possèdent une triple dimension : sensorielle, motrice et émotionnelle. Elles sont peu accessibles à une conscience de leur fonctionnement. Elles sont en prise avec la culture matérielle. Elles atteignent profondément la subjectivité des personnes.

En considérant la pratique cynégétique dans un territoire sous l'angle des connaissances procédurales plutôt que des représentations dont elle est l'objet, il est possible de montrer qu'elle mobilise une culture sensori-motrice et matérielle complexe accompagnée d'émotions spécifiques qui s'inscrivent dans la subjectivité du chasseur. Corrélativement, on peut révéler les difficultés qui font obstacle à l'entrée des jeunes dans la pratique de la chasse qui exige du sujet qu'il l'apprenne « par corps ».

Introduction : connaissances procédurales et connaissances verbalisées

Pourquoi la pratique de la chasse prend-elle ses adeptes aux tripes ? Pourquoi est-elle difficile à aborder pour qui n'y a pas été initié dans ses jeunes années ? Pourquoi dégoûte-t-elle ou effraye-t-elle certaines personnes ?

Des recherches récentes et moins récentes en anthropologie et sciences cognitives suggèrent des réponses inédites à ces questionnements. Afin de les aborder, j'ai besoin d'introduire deux concepts chers à certains courants des sciences cognitives, à savoir les concepts de *connaissance procédurale* et de *connaissance verbalisée*.

Un exemple permettra de comprendre la différence entre ces deux types de connaissance. C'est celui de l'émission à voix haute de la phrase « deux et deux font quatre ». Lorsque je prononce cette phrase, je fais appel à une connaissance verbalisée du calcul arithmétique qui est pleinement consciente, mais je mets également en mouvement mes appareils respiratoire et phonatoire, le diaphragme, la cage thoracique, le pharynx, le larynx, la mandibule, la langue, et 250 muscles qui agissent de manière coordonnée, en pilotage automatique, afin de produire les sons de la langue française. Or je n'ai aucune perception de la localisation ni des mouvements de ces 250 muscles et organes, ni de la manière dont je commande chacun d'eux.

Appelons « *connaissance verbalisée* » le contenu de savoir que j'énonce en disant « deux et deux font quatre ». Appelons « *connaissance procédurale* » la capacité que j'ai à produire avec mon appareil respiratoire et phonatoire les sons de la langue française qui me permettent de faire passer à voix haute le contenu de savoir : « deux et deux font quatre ».

Ce point de départ mérite une élaboration théorique en première partie, une extension à la culture matérielle en deuxième partie, une application à la chasse et aux territoires comme objets de connaissances procédurales et d' « apprentissage par corps »¹ en troisième partie.

I. Connaissances verbalisées et connaissances procédurales

Dans l'exemple de l'énoncé à voix haute « deux et deux font quatre », les connaissances verbalisées sont des contenus notionnels ou conceptuels que l'on peut exprimer par des mots et des phrases grammaticales dans une langue dite « naturelle » donnée ou dans un langage codifié comme les nombreux langages mathématiques ou informatiques. Ces connaissances portent sur un « savoir *que* ». Je sais *que* « deux et deux font quatre ». Je sais *que* « la chasse se pratique souvent avec des chiens ».

Par contre, les connaissances procédurales sont des « savoir *comment* ». Je sais *comment* dire « deux et deux font quatre ». Par contre, je ne sais pas *comment* piloter un avion. Le savoir « comment » est inscrit dans le corps. Il fait nécessairement l'objet d'un apprentissage par corps, par essai et erreur, à force de répétition. Les services d'un moniteur et l'usage d'un manuel permettent de gagner du temps lors de l'apprentissage et de parvenir à de meilleurs

¹ J'emprunte cette expression au beau livre de Sylvia Faure, *Apprendre par corps : socio-anthropologie des techniques de danse*, Paris, La Dispute, 2000.

performances, mais ne dispensent en rien de la pratique. De là résulte que faire « comme si » ou faire semblant n'est pas faire² et ne permet pas de parachever un apprentissage.

Ces deux types de connaissance sont propres à l'espèce humaine. Ils sont pleinement *humains*. Les connaissances verbalisées (ce qu'on appelle habituellement « la pensée ») ne sont pas plus caractéristiques de l'humain que ne l'est l'extraordinaire capacité à produire les milliards de vagues d'ondes qui circulent à travers le système nerveux pour émettre dans le bon ordre les séquences sonores de la langue parlée. Les animaux – en particulier les singes anthropoïdes – possèdent des connaissances procédurales relativement complexes et ne possèdent que peu de connaissances verbalisables et verbalisées. Seule l'espèce humaine, grâce à son néo-cortex et à la locomotion bipède, pousse les deux types de connaissances à un niveau inégalé par les autres espèces animales.

Afin de donner un contenu à la notion de connaissances procédurales, voici une brève liste de ce qu'elles recouvrent : « *comment* » faire du vélo, du ski, de la natation, et tous les sports possibles et imaginables ; savoir parler une langue donnée (avec ou sans accent), écrire, dactylographier à dix doigts ; savoir jouer un instrument de musique (accordéon, clarinette, piano, etc.) ; savoir chasser, dresser ou mener un chien ou une meute, tirer au fusil.

Néo-cortex et motricité. On voit que toutes ces connaissances procédurales engagent la sensori-motricité du sujet, bref, son corps. Aucune d'elles ne peut être engagée sans un pilotage par le système nerveux central. A l'inverse, nous pouvons « penser » « deux et deux font quatre » sans que les muscles et organes de notre appareil phonatoire et respiratoire ne reçoive la moindre impulsion. Lorsque nous « pensons » en verbalisant intérieurement et en silence, ces impulsions sont émises par les aires corticales concernées, mais inhibées en aval de celles-ci. Les techniques de plus en plus perfectionnées de l'imagerie du cerveau montrent en effet que les zones corticales de la production langagière tendent à être activées lorsque nous pensons « deux et deux font quatre » sans prononcer la phrase, ou que nous nous représentons les gestes qui permettraient de l'écrire sur un clavier d'ordinateur. C'est d'ailleurs ce qui permet d'envisager l'appareillage de handicapés tétraplégiques et privés de toute motricité afin qu'ils puissent s'exprimer par l'intermédiaire d'un clavier qu'ils commandent par simple « pensée » saisie par des capteurs branchés sur le cerveau.

La conscience de soi, et l'inconscient cognitif. Faisons un pas de plus dans notre exploration en introduisant le facteur de conscience réflexe. Lorsque je dis « deux et deux font quatre », il m'est impossible de ne pas être conscient du contenu de pensée de cet énoncé. Si je porte mon attention sur le fait que je sais *que* « deux et deux font quatre », je prends conscience de mon savoir. Je sais que je sais. Par exemple, je sais que je sais la table de multiplication de sept ou de neuf. La conscience que j'en ai est une conscience réflexe. Celle-ci peut aussi se porter sur mes savoirs procéduraux en dépit du fait que je n'ai pas conscience des millions de mouvements de mon appareil phonatoire et respiratoire pour produire les sons de ma langue maternelle. Je sais que je sais parler le français, ou que je sais faire du vélo. Par contre, je suis incapable de prendre conscience des millions de trains d'ondes et de contractions musculaires qui aboutissent à l'articulation de la phrase « deux et deux font quatre ». Les connaissances procédurales sont enfouies très largement dans ce que Pierre Buser³ appelle l'inconscient cognitif, et Pierre Parlebas⁴ l'inconscient moteur à la suite de

² Voir à ce sujet : A. Gras et G. Dubey, « *Faire comme si* » n'est pas faire. Une approche sociologique et comparée des pédagogies de l'accident par simulateur dans l'aéronautique et les transports terrestres. Rapport final DRAST/CETCOPRA, Université de Paris I, juillet 1996.

³ P. Buser, *L'inconscient aux mille visages*, Paris, Odile Jacob, 2005.

Jean Piaget. Elles sont de niveau infra-conscient. Il y a à cela une bonne raison, relevée par P. Parlebas :

« Si le gardien de but de football qui « sort » sur un « centre » de l'ailier adverse ou le barreur qui vire de bord devaient « prendre conscience » de tous les éléments de la situation motrice qui sont à la source de leur conduite, ils seraient condamnés à rester figés sur place devant l'ampleur de ces exigences. Une myriade de stimulations bombarde l'individu agissant, des volées de trains d'onde cheminent dans les organes de commande, des milliers de connexions s'établissent, des circuits activateurs et inhibiteurs sont sollicités, une infinité de micro-contractions musculaires est déclenchée. Le sujet n'a en réalité conscience que de sensations partielles et de certains résultats. »

En s'exerçant à un niveau infra-conscient, les connaissances procédurales s'exercent comme en pilotage automatique et autorisent notre attention à se porter sur des éléments verbalisés ou sur les incertitudes de la situation. Les processus inconscients jouent un rôle prodigieux d'économie. L'automatisme est libérateur et facteur d'efficience.

J'ajoute une comparaison à laquelle je me raccrocherai lorsqu'il s'agira de la chasse : lorsque j'ajoute une imprimante à mon ordinateur, il ne suffit pas de connecter les câbles d'alimentation et de transmission entre le secteur électrique, l'unité centrale et l'imprimante. Il faut que je charge sur le disque dur de mon ordinateur le logiciel informatique qu'on appelle un « pilote d'imprimante », qui reconnaîtra le modèle d'imprimante que j'ai connecté et lui donnera les millions d'impulsions appropriées pour l'impression d'un texte ou d'une image. De la même manière, pour savoir *comment* faire du vélo, il ne suffit pas de s'asseoir sur la selle, de saisir le guidon, de poser les pieds sur les pédales et de se lancer. Il faut charger dans notre appareil neuro-moteur le « pilote de vélo ». Ce chargement se fait par apprentissage – parfois long, comme dans l'apprentissage d'un instrument de musique. Là où je veux en venir (mais pas tout de suite), est qu'il existe nécessairement un logiciel neuro-moteur de la chasse qu'il faut charger pour pouvoir la pratiquer.

Le modèle informatique du cerveau qui était de mode naguère n'a plus cours aujourd'hui. Les spécialistes des neurosciences savent que le cerveau ne fonctionne pas comme un ordinateur, ne serait-ce que parce qu'il échappe à un codage binaire des impulsions qu'il émet. Mais la comparaison reste commode à certains égards. Elle permet de comprendre qu'il faille charger un nombre considérable de connaissances procédurales par apprentissage afin de pouvoir vivre au quotidien. Les enfants y passent toute leur jeunesse.

Les conduites sensori-affectivo-motrices. Faisons un pas de plus : ces connaissances procédurales inscrites dans notre appareil neuro-moteur comme autant de programmes informatiques pilotent des conduites qui possèdent une triple dimension : motrice, sensorielle, affective. Par « conduite », entendons une action finalisée (mais pas forcément consciente et délibérée) qui est le fait d'un sujet. Il s'agit donc de conduites « sensori-affectivo-motrices » (« sam » à partir de maintenant). Il n'existe en effet aucune activité motrice qui ne mobilise les sept sens (les cinq habituellement reconnus, à quoi s'ajoutent le sens proprioceptif du corps propre, et le sens vestibulaire de la position du corps dans l'espace par rapport à ses mouvements et à l'attraction gravitationnelle). Ces sept sens fonctionnent en régime d'intersensorialité et forment donc un sens unique – le sens du mouvement – ainsi que

⁴ P. Parlebas, *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*, Paris, INSEP, 1999, pp. 170-176. La citation est tirée de la p. 171.

l'indique le spécialiste des neurosciences qu'est Alain Berthoz⁵. Parlons donc de « conduite sensori-motrices » pour désigner la mise en oeuvre de nos connaissances procédurales, et ajoutons la troisième dimension qui les caractérise : celle des émotions ou des affects. La mise en jeu du corps dans la vie quotidienne, le sport, la parole, etc. s'accompagne toujours d'émotions – faibles ou puissantes – de plaisir, d'ennui, de peur, d'euphorie, d'agressivité, etc. Les actions sensori-motrices s'accompagnent d'une libération d'hormones : dopamine, ocytocine, endomorphines. Elles mobilisent les désirs et les affects du sujet. Bref, ces actions s'effectuent dans le cadre de conduites « sam ». Nous dirons donc que *la pratique de la chasse repose sur des répertoires de conduites « sam », programmées par apprentissage, et très largement enfouies dans l'inconscient cognitif.*

Soulignons pour finir que si l'on décompose par analyse ces conduites, on trouvera des centaines voire des milliers d'*algorithmes moteurs* élémentaires (coordonner les bras et la visée dans la pratique du tir au fusil, écarter des barbelés avec la main et le pied pour permettre leur franchissement pas un chasseur, etc.). Ces algorithmes sont des séquences sensori-motrices mises au point par apprentissage que l'on peut ajuster aux circonstances changeantes et aux incertitudes de la situation. Ces séquences ne sont pas fixées de manière rigide comme le seraient des stéréotypes. Elles sont modulables. Les répertoires de conduite « sam » sont donc souples, ajustables aux circonstances changeantes, économes d'attention car ils fonctionnent en pilotage automatique. Ils possèdent un bon rendement énergétique dans la mesure où la mise au point d'algorithmes moteurs permet au sujet d'aller droit au but avec des gestes minimalistes.

II. Conduites sensori-affectivo-motrices et culture matérielle

Des recherches effectuées depuis 1995 ont précisé le rapport entre le corps, les conduites motrices et la culture matérielle⁶. En gros, on part du constat que, dans le mouvement, le « schéma corporel » englobe les objets sur lesquels il est en prise. Le corps humain se dilate au-delà des limites de l'enveloppe cutanée. L'aveugle ne sent pas le sol à l'interface entre sa main et sa canne, mais au point de contact entre la canne et le sol⁷. L'automobiliste ne sent pas sa voiture à l'interface de son corps et du siège du conducteur, mais à l'interface de la voiture et de la route : il sent la prise au sol assurée par les pneus, les dérapages, les accélérations. En bref, le sujet « fait corps » avec la culture matérielle dans le mouvement. Il l'incorpore.

Dans l'espèce humaine, les connaissances procédurales *alias* « conduites sam », s'appliquent donc principalement à l'usage des matérialités. Nous les incluons toutes sous le terme de « culture matérielle ». Les conduites « sam » sont des logiciels d'utilisation de la voiture, du vélo, de l'habitation, de l'atelier, de l'usine, du bateau de pêche, etc. Il faut donc envisager en bloc et comme un tout le sujet, ses connaissances procédurales et ses objets, en

⁵ A. Berthoz, *Le sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob, 1997.

⁶ Les chercheurs qui ont mis en rapport cultures matérielles, cultures sensori-motrices et différentes sortes de subjectivités sont J.-F. Bayart et J.-P. Warnier (éds. 2004), M.-P. Julien et J.-P. Warnier (éds. 1999), M.-P. Julien et C. Rosselin (2005) et J.-P. Warnier (1999, 2001 et 2007), à voir en bibliographie.

⁷ Les premières observations dans ce sens ont été faites à la fin du XIXe siècle, par Head et Holmes (1911) puis par Paul Schilder (1923 et 1935). Elles ont été reprises en France par Maurice Merleau-Ponty (1945). Cependant, le développement des neurosciences et des sciences cognitives a amené les chercheurs à préciser et à amender certaines des vues développées par les pionniers, et à les dégager de la matrice philosophique qu'on trouve dans la phénoménologie de Merleau-Ponty au cours de la première moitié de sa carrière.

bref, sa « culture matérielle et sensori-affectivo-motrice ». Une observation simple permet d'illustrer comment cet ensemble fonctionne au quotidien : si l'on vit dans un logement depuis une dizaine d'années avec les meubles à la même place, et que, pour telle ou telle raison, on change l'emplacement de la commode, dans les jours qui suivront ce changement, nous nous cognerons à la commode et nous chercherons nos vêtements à son ancien emplacement tant que nous n'aurons pas reconfiguré le logiciel « sam » de notre « habiter » conformément à la nouvelle distribution du mobilier dans l'espace.

D'autres observations tout aussi simples permettent de voir à quel point ces cultures matérielles et motrices affectent le corps et donc la subjectivité des différents sujets : les corps du cadre d'entreprise ou du marin pêcheur, de l'athlète de haut niveau, de la technicienne de surface d'Orly ne sont pas configurés de la même manière. Ces observations naïves sont confirmées par l'imagerie du cerveau⁸. L'apprentissage d'un sport (par exemple le ski) s'accompagne d'une mise en connexion de milliers de neurones localisés sur certaines aires corticales ; L'imagerie permet de saisir l'activation de ces zones lorsque les gestuelles du ski sont mises en oeuvre. Les fantastiques progrès de l'imagerie au cours des vingt dernières années permet même de franchir un pas de plus : lorsque deux sujets, l'un skieur et l'autre pas, observent un skieur en activité, les aires corticales concernées par cette pratique s'activent chez le premier alors qu'on ne constate pas d'activation notable chez le second.

Du fait que les conduites « sam » affectent les sujets dans leur corps, leur cerveau, leurs affects, elles sont productrices de différents styles de vie, de différents types de subjectivité. Il résulte que tous les sujets ne sont pas faits du même bois, pour ainsi dire dans leur corps (et, pour faire bref, pas seulement dans ce qu'ils pensent ou se représentent). Il y a donc des clivages entre les sujets, les groupes ou les catégories sociales qui sont fonction de leurs diverses cultures matérielles et motrices, ou encore de ce que Pierre Bourdieu, à la suite de Norbert Elias, Marcel Mauss et bien d'autres, nommait des « habitus ».

Concluons provisoirement : l'espèce humaine fait appel à deux types de connaissance : verbalisée ou procédurale. Les connaissances procédurales mobilisent des conduites « sam », très largement inconscientes et inscrites dans le corps, le système nerveux central, la perception, les affects. Elles sont productrices de styles de vie et de subjectivités spécifiques.

La chasse, ou plutôt les chasses pratiquées sur des territoires donnés – puisqu'il en existe de nombreuses variétés – mobilisent des connaissances verbalisées (par exemple le contenu du manuel du permis de chasser). Mais, pour l'essentiel, elles reposent sur des connaissances procédurales qui mettent en jeu des conduites « sam », acquises par apprentissage au fil des ans, et productrices de styles de vie et de subjectivités spécifiques. Voyons de plus près les implications de ces analyses au regard de la chasse.

⁸ Les publications scientifiques sont évidemment très nombreuses. Pour une synthèse en rapport avec les sciences de l'homme et la philosophie, voir A. Berthoz et J.-L. Petit, *Phénoménologie et physiologie de l'action*, Paris, Odile Jacob, 2006 ; voir également A. Berthoz et B. Andrieu, *Le corps en acte*. Actes du colloque tenu à l'occasion du centenaire de la naissance de Maurice Merleau-Ponty (1908-1961), 22-23 septembre 2008, à paraître en 2009.

III. Chasse et conduites sensori-affectivo-motrices

Commençons, en quelque sorte, par la fin : soit deux adultes – l'un chasseur, l'autre pas. Ils ne se distinguent pas seulement par ce qu'ils ont pour ainsi dire « dans la tête » (leurs idées, leurs convictions par rapport à l'environnement, au « bien-être » animal, aux options politiques des « braconniers de la République »⁹ ou de leurs opposants), mais aussi par ce qu'ils ont dans le corps et les affects. De ce fait, on conviendra qu'à l'âge adulte, les possibilités de transformer un non-chasseur en chasseur sont faibles, car le logiciel de la pratique cynégétique aura du mal à reconfigurer le corps, l'inconscient cognitif et la subjectivité du non-chasseur. A titre d'analogie, on peut évoquer l'apprentissage d'une langue étrangère à l'âge adulte. Les 250 muscles de l'appareil phonatoire et sensori-moteur d'un locuteur adulte ont été configurés pour émettre les sons d'une langue donnée. L'apprentissage à l'âge adulte d'une langue étrangère exige qu'il produise des sons nouveaux, et il n'y parvient qu'avec difficulté. Le « th » anglais devient « z » dans la bouche d'un français. Les voyelles du français sont diphtonguées par l'anglais, etc. Le locuteur qui apprend une langue étrangère la parlera presque toujours avec un accent plus ou moins prononcé. Un non-chasseur qui se mettra à la chasse à l'âge adulte la pratiquera en quelque sorte avec un « accent », de manière plus ou moins « apprise » ou artificielle.

Les responsables de l'aménagement des territoires savent le rôle que les chasseurs y jouent, et, plus encore, sont susceptibles d'y jouer à l'avenir. Ces responsables, et les chasseurs eux-mêmes, savent que le nombre des chasseurs diminue d'année en année, et que, à terme, la gestion des territoires et son volet économique s'en ressentiront. La question qu'ils se posent est la suivante : comment renverser la tendance ?

Mon hypothèse est qu'il faudrait s'y prendre suffisamment tôt dans l'enfance pour initier le sujet aux conduites « sam » et aux connaissances procédurales non verbalisables appropriées. Comme pour l'apprentissage d'une langue « sans accent ».

La chasse comme prédation. Voyons tour à tour par analyse les différentes facettes de cette hypothèse. Partons du principe que la chasse est une activité prédatrice qui implique la poursuite de certains animaux afin de les mettre à mort et de consommer leur chair. Parlons vrai et laissons de côté les dénis fréquents sur ce genre de sujet (« on ne chasse pas pour tuer » ; « nous, on n'est pas des viandards » ; « tout le plaisir est dans le contact avec la nature », etc.). A la vérité, sans mise à mort et sans capture de la dépouille, il n'y a pas de chasse qui tienne.

Du point de vue des connaissances procédurales (du savoir *comment*), la pratique de la chasse exige du chasseur qu'il possède les conduites « sam » de l'approche et de la mise à mort. Les sept sens et le « sens du mouvement » sont mis à jeux pour l'apprentissage d'un territoire donné et des espèces de gibier qu'on est susceptible d'y trouver. Par exemple, dans un track en forêt, l'ouïe, la vue et l'odorat donnent des indices essentiels. Les bruits et odeurs émis par un sanglier, un chevreuil ou un grand cervidé sont spécifiques. La température de l'air, son humidité, le sens du vent, l'horizon olfactif et visuel changent de saison et saison et de jour en jour. La proprioception et le sens vestibulaire de l'équilibre et de la position dans l'espace sont des paramètres essentiels du tir au fusil ou à la carabine. L'assiette, la position des jambes, le choix à quelques mètres près du bon emplacement s'acquièrent sur le long

⁹ D'après le titre du livre de Christophe Traini, *Les Braconniers de la République*, Paris, P.U.F., 2003, qui analyse le vote « CPNT » aux élections européennes de 2000.

terme. La capacité à s'orienter dans des milieux fermés, à conserver le contact visuel ou sonore avec ses voisins tout en marchant et en franchissant les obstacles n'est pas donné à tout le monde. Il est possible de verbaliser des commentaires *sur* ou *à propos* de telle ou telle chose, mais il n'est pas possible de décrire le *comment* de telle ou telle perception, émotion ou action. Cela s'apprend par la pratique.

Les émotions. L'aspect émotionnel des conduites sensori-motrices de la chasse ajoute une dimension spécifique à cette activité par rapport à d'autres activités analogues. Il s'agit en effet du tuer, ce qui ne va pas sans affects, avec des différences notables d'un sujet à l'autre. Un adulte – disons de 20 ans et plus – qui n'a jamais fait l'expérience de donner la mort aura en général beaucoup de difficultés à apprendre les bons gestes et à gérer les affects contradictoires qui l'accompagnent. La difficulté est plus ou moins grande selon l'espèce de l'animal, sa taille et la distance à laquelle on porte le coup. Un oiseau ou un petit mammifère tué d'un coup de fusil à distance déclenchent en général des émotions moins puissantes qu'un gros mammifère tué à bout portant ou servi au poignard de chasse, à la dague ou à l'épieu.

Quelle que soit l'abondance et la pertinence des arguments et des connaissances verbalisées que l'on peut exprimer pour amener des adolescents ou des adultes à la pratique de la chasse, il est peu probable qu'ils aient le moindre impact sur eux sans une initiation pratique aux expériences procédurales de la prédation et de la mise à mort sous ses différents aspects : sensoriel, moteur, affectifs. Tant que la grande majorité de la population française (ou européenne) a conservé ses attaches rurales – disons jusque dans les années 1960 – cette initiation pratique se faisait par la participation à la chasse et aux activités agricoles dès l'enfance – disons à l'âge de six à dix ans. Il y a lieu de penser qu'un renversement de tendance dans le recrutement des chasseurs ne pourra se faire que grâce à l'initiation des jeunes – garçons et filles – dès l'âge de six ans, par un « apprentissage par corps » de conduites « sam » et de matérialités en cohérence avec l'activité cynégétique.

L'initiation des enfants. Les conditions pratiques et le cadre de cette initiation restent largement à débattre, et je ne m'y risquerai pas, faute de données pertinentes. Par contre, je peux utilement contribuer à réfléchir sur le rapport des enfants à la prédation. Il ne faut pas idéaliser l'enfance et son « innocence ». En vérité, sauf exception, les enfants sont des prédateurs enthousiastes et efficaces. Dès qu'ils savent marcher, ils cueillent et récoltent avec plaisir plantes, fruits, feuilles, champignons, pommes de pin, cailloux, galets et plumes d'oiseaux dont ils encombrant les poches et les sacs de leurs parents. Ils tentent de se saisir des insectes, oiseaux, lézards, crabes et petits poissons. L'initiation à la pêche à la ligne peut débiter vers trois ou quatre ans. Devant la mort, sauf exception, les enfants font preuve d'ambivalence. Ils n'hésitent pas à tuer insectes, lézards et crabes. Les affects associés le sont sur un mode projectif : ce sont des animaux « méchants », qui sont susceptibles de mordre, pincer ou piquer. Tuer un animal « gentil » est évidemment plus difficile. Dès six ou huit ans, l'excitation de la poursuite fait qu'un enfant hésite rarement à tuer le petit gibier intact ou blessé. Mais le même enfant est susceptible de basculer dans une conduite inverse en fonction des circonstances : à dix ans, il court dans les chaumes pour rattraper un jeune garenne et le tuer d'un coup de bâton. Le même jour, s'il trouve un autre garenne blotti dans un tas de branches, il voudra le capturer, le soigner, le nourrir et l'apprivoiser. Tous les enfants qui chargent un programme « sam » de pratique de la prédation et de la chasse sur leur disque dur doivent clarifier cette ambivalence. Cela ne peut se faire qu'au sein d'un groupe de chasseurs qui socialise et régule la pratique.

L'un des aspects importants de cette initiation concerne les pratiques qui ont pour objet le traitement du gibier abattu. Manipuler, plumer, dépouiller, vider, découper sont des pratiques souvent peu ragoûtantes et qui exigent une accoutumance et un travail d'initiation.

Les autres apprentissages. Je viens d'évoquer les seules conduites et connaissances procédurales de la prédation. C'est un aspect central et incontournable de la chasse. C'en est aussi l'aspect le plus difficile à domestiquer. C'est pourquoi il faut lui donner la priorité dans l'analyse. Mais ce n'est pas le seul. Afin de prendre la mesure de tout ce qu'un enfant doit apprendre par corps pour devenir un chasseur, il faut évoquer l'acquisition de la mobilité sur un terrain donné, souvent jonché d'obstacles plus ou moins difficiles à franchir ou à contourner : sous-bois, ronciers, ruisseaux et zones humides ou marécageuses, terrains argileux qui collent aux bottes et y attachent de lourds sabots de glaise, barbelés, haies, etc. Un monde sépare l'action de chasse de la promenade sur les chemins et sentiers balisés. La recherche du gibier mort ou blessé, même avec l'aide des chiens, offre aussi des obstacles inédits. Il y faut une longue pratique avant de s'y sentir à l'aise et d'en éprouver des satisfactions.

Il faut également apprendre les temps, les saisons et les intempéries. La pluie qui coule dans le cou et mouille les manches. La chaleur et la transpiration lors des premières chasses d'automne. Il faut apprendre à faire silence et à rester immobile, ou à bouger, faire du bruit, donner de la voix et faire craquer les branches mortes. Il faut anticiper sur les situations et, pour cela, apprendre un territoire : savoir quand on approche du layon où sont postés les fusils et s'arrêter avant de le franchir, faire silence en approchant d'une mare ou d'un ruisseau où l'on est susceptible de lever des canards. Lorsqu'on y arrive, il est trop tard pour les explications verbales.

Il faut apprendre à tenir un chien en laisse, à le lâcher quand il faut, à s'immobiliser automatiquement quand le chien se met à l'arrêt, à le reprendre en fin de track, à rester près de son maître, à le caresser, lui parler, le féliciter.

Retour sur les affects et les émotions. L'apprentissage des cultures matérielle et sensori-motrice ne produit pas un chasseur si les pratiques concernées ne s'accompagnent pas d'émotions fortes et gratifiantes. Il faut que l'affect soit de la partie, et cela ne se commande pas. L'excitation et le plaisir de la prédation et de la capture investissent toutes les conduites de celui qui s'y laisse entraîner. Mais à cela s'ajoutent chez le chasseur en herbe des sensations de plaisir, parfois intenses, qui font halo autour de celles de la prédation. Elles sont déclenchées par les paysages, la forêt, le marais, l'atmosphère du gabion ou de la passée, la compagnie des chiens, les multiples senteurs, lumières et mystères du territoire. Par dessus tout, c'est la présence des partenaires ou du groupe des chasseurs qui compte, car il valorise, légitime et socialise une activité excitante et potentiellement violente.

L'éthique. Si cette communication venait à tomber entre les mains des associations hostiles à la chasse, je risquerais de passer pour un dangereux individu qui flatte les instincts prédateurs des enfants et vise à les initier à une pratique dont il ne faut pas se cacher les aspects de violence, même domestiquée. Il y a là un problème d'éthique inséparable de l'analyse anthropologique. Mes options de recherche concernant la subjectivité des chasseurs marquée par leur culture sensori-motrice et matérielle repose sur une théorie de la civilisation des moeurs en rapport avec l'ambivalence et la violence. On connaît la thèse de Norbert

Elias¹⁰ : de l'époque féodale au XXe siècle, les moeurs de l'Occident se seraient « civilisées » par euphémisation et contrôle de la violence dans les relations interpersonnelles et par l'élaboration de règles de courtoisie. Corrélativement, le rapport à l'animal se serait considérablement transformé, par la mise à distance de l'abattage hors des espaces publics et par une découpe des pièces de boucherie qui rend l'animal méconnaissable sur la table de salle à manger.

Cette thèse a été amplement critiquée. Nombreux furent les spécialistes à remarquer que Norbert Elias, dont la vie couvre l'ensemble du XXe siècle, ne s'est curieusement jamais avisé que l'histoire de ce siècle de fer démentait toutes ses théories¹¹.

La thèse alternative est formulée (entre autres) par la psychanalyste et historienne Elisabeth Roudinesco¹² pour qui la civilisation d'un peuple se joue dans la négociation entre « la part obscure de nous-mêmes », cette pulsion nécessaire à la défense, à la lutte et à l'acquisition qui habite chaque sujet, d'une part, et sa socialisation d'autre part. Cette négociation se fait en permanence sur le fil du rasoir. Refoulez l'ambivalence des pulsions, et elles feront retour d'une manière ou d'une autre. Laissez-la faire sans la socialiser, et vous vous trouverez face à des brutes. Les extrêmes anti-chasse nous font voir le spectacle de combattants encagoulés de noir et à peine maîtres de leur propre violence. L'extrême-chasse n'est pas en reste. Les actes de violence qu'il lui arrive de commettre (les massacres d'espèces protégées en Grande Brière, pour ne citer qu'un exemple) donnent à voir des pulsions mal assumées. Qui veut faire l'ange fait la bête. Qui est tenté par la pureté absolue risque fort de basculer dans la violence à l'appui de ses rêves.

La chasse possède des enjeux anthropologiques et éthiques importants. Il s'agit des conditions de possibilité d'un style de vie et d'un type de subjectivité qui permettent de « symboliser » l'ambivalence du sujet, c'est-à-dire de la « mettre avec »¹³ les autres expériences du sujet, en rapport avec des normes morales et sociales. Il s'agit de faire avec son propre potentiel de violence, de le sublimer et d'en faire quelque chose plutôt que de le refouler. Il s'agit de prendre l'humain avec sa part obscure et sa part plus lumineuse, et de travailler cela dans des apprentissages par corps. Notre civilisation occidentale contemporaine peine à symboliser ces différentes dimensions du sujet. Elle cantonne la violence dans certains secteurs de la société et dans les images de cinéma et de jeux vidéo, et tente de purifier les pratiques sociales et affectives de toute négativité. Elle peine à symboliser l'ambivalence du sujet.

¹⁰ N. Elias, *La civilisation des moeurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 ; *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975 ; *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1969.

¹¹ La critique la plus récente, et sans doute la plus pertinente des thèses de N. Elias se trouve dans le livre de Stéphane Audoin-Rouzeau, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne XIXe-XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2008, pp. 40-68, intitulées « Elision, refoulement ou déni ? Le cas Norbert Elias ».

¹² Elisabeth Roudinesco, *La part obscure de nous-mêmes. Une histoire des pervers*, Paris, Albin Michel, 2007.

¹³ En grec ancien, *sun bôlon* signifie « ensemble jeter » - jeter ou mettre ensemble. Tel était le nom du bâton cassé en deux dont les parties prenantes à un contrat conservaient chacune un morceau à titre d'attestation. Un symbole est ce qui assemble.

Conclusion : une approche trop subtile ?

L'approche théorique que je propose, et qui s'inspire des sciences cognitives et de l'anthropologie de la culture matérielle nous apprend-elle plus et autre chose que ce que les sciences de l'homme et de la société avaient élaboré naguère sur les savoir-faire et les savoirs techniques¹⁴, en particulier sur la chasse ? N'est-elle pas trop subtile, ou à l'inverse trop pesante et inutilement compliquée ? N'équivaut-t-elle pas à labourer un carré de salades avec un bulldozer ?

Je ne le pense évidemment pas, mais encore faut-il dire pourquoi. Tout ce qui s'est dit et écrit sur les apprentissages techniques et les savoir-faire (sauf dans les dix ou quinze dernières années en ergonomie) les a traités en extériorité par rapport au sujet. La théorie implicite sous-jacente était qu'un acteur « a » un corps et qu'il utilise sa motricité pour apprendre l'ensemble des bons gestes qui constituent un savoir-faire. Dans cette perspective, le sujet ne semblait que peu ou pas affecté en profondeur par son apprentissage.

Les neurosciences cognitives, certains travaux anthropologiques marquants comme ceux de Sylvia Faure ou Loïc Wacquant¹⁵, d'ergonomistes, ou de philosophes comme Jean-Luc Petit¹⁶, ou encore les travaux anthropologiques sur la culture matérielle nous ont permis de ne plus penser les apprentissages en extériorité par rapport au sujet. L'apprentissage sensori-affectivo-moteur d'une pratique telle que la chasse s'inscrit dans le corps, la subjectivité, les affects. Pour fabriquer un chasseur, il ne suffit pas de lui apprendre à se servir d'une arme et à marcher en plaine. Le fusil ne se rajoute pas à son corps comme on ajoute une remorque à une voiture dont les caractéristiques techniques ne sont en rien affectées par l'adjonction de la remorque. Le fusil demande une incorporation. Pour fabriquer un chasseur, il faut configurer ou reconfigurer le sujet par un apprentissage complexe qui touche à ses affects, ses émotions, l'éducation de ses sept sens, la socialisation de ses conduites sensori-motrices dans une action et une régulation de groupe sur un territoire qui présente des caractéristiques complexes qui ne se dévoilent qu'à l'expérience. Seule une très petite partie des actions, conduites, gestuelles, algorithmes sensori-moteurs concernés sont verbalisables. Le reste est enfoui dans l'inconscient cognitif des connaissances procédurales et passe relativement inaperçu, créant l'illusion d'une activité simple et sans mystères.

Cette approche nous permet de mesurer à quel point une activité comme la chasse peut rester inaccessible aux enfants de la ville ou aux adolescents qui n'ont pas pu faire les expériences « sam » susceptibles de leur donner accès à une telle pratique. Leur subjectivité leur en interdit l'accès. Les verbalisations sont sans prise sur leur subjectivité. Elles ne leur donnent aucune clé des champs et des forêts pour s'échapper vers l'espace subjectif de la chasse. Les études anthropologiques de la chasse comme celles de Bertrand Hell ou de Vourc'h et Pelosse¹⁷, qui portent en partie sur la symbolique des connaissances verbalisées,

¹⁴ Les études de « technologie culturelle », lancées au milieu du XXe siècle par André Leroi-Gourhan et André Haudricourt, ont énormément contribué à l'étude des savoir-faire techniques. Elles considèrent la technique comme « une action efficace sur la matière ». Dans cette tradition, l'étude de l'action, de l'outillage, du geste technique, de la chaîne opératoire a fait efficacement écran à une prise en compte du sujet. De plus, elle venait avant et en amont du développement des neurosciences cognitives qui a bouleversé l'analyse de l'action.

¹⁵ S. Faure, *Apprendre par corps : socio-anthropologie des pratiques de danse*, Paris, La Dispute, 2000 ; L. Wacquant, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 2000.

¹⁶ Voir A. Berthoz et J.-L. Petit, *Phénoménologie et physiologie de l'action*, Paris, Odile Jacob, 2006.

¹⁷ B. Hell, *Le sang noir*, Paris, Flammarion, 1993 ; *Entre chien et loup : Faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Paris, MSH, 1995. A. Vourc'h et V. Pelosse, *Chasser en Cévennes, un jeu avec l'animal*, Aix-en-Provence, Edisud/Editions du CNRS, 1988.

sont d'un grand intérêt pour nous faire comprendre les *représentations* de la chasse, mais de peu de secours pour analyser celle-ci en tant qu'ensemble de connaissances procédurales fortement subjectivantes.

Cette approche permet donc de serrer de plus près la pratique cynégétique. En même temps, elle nous ôte certaines illusions sur la possibilité de recruter des adhérents. A l'inverse, elle suggère des pistes à explorer du côté des apprentissages « par corps » dès l'enfance qui permettraient aux jeunes de posséder les clés qui ouvrent à ce genre de pratique, par « transfert d'apprentissage » d'une pratique à une autre, par exemple d'autres formes de prédation à la pêche et à la chasse.

Références

AUDOIN-ROUZEAU, S.

Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XXe-XXIe siècle), Paris, Seuil, 2008.

BARTHES, R.,

Mythologies, Paris, Seuil, 1957.

BAYART, J.-F. et WARNIER, J.-P. (éds.),

Matière à politique. Le pouvoir, les corps et les choses. Paris, Yaoundé, CERI-Karthala-UCAC, Coll. « Recherches internationale », 2004.

BERTHOZ, A.,

Le sens du mouvement, Paris, O. Jacob, 1997.

BERTHOZ, A. et PETIT, J.-L.,

Phénoménologie et physiologie de l'action, Paris, Odile Jacob, 2006

BUSER, P.,

L'inconscient aux mille visages, Paris, Odile Jacob, 2005.

DIASIO, N.,

Apprendre par corps.

ELIAS, N.

La civilisation des moeurs, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

La dynamique de l'Occident, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

La société de cour, Paris, Flammarion, 1985 (1^{ère} éd. 1969).

FAURE, S.

Apprendre par corps : socio-anthropologie des techniques de danse, Paris, La Dispute, 2000.

GRAS, A. et DUBEY, G.

« Faire comme si » n'est pas faire. Une approche sociologique et comparée des pédagogies de l'accident par simulateur dans l'aéronautique et les transports terrestres. Rapport final DRAST/CETCOPRA, Université de Paris I, juillet 1996.

HEAD, H. & HOLMES, G.,

'Sensory disturbances from cerebral lesions', *Brain*, 1911-12, pp. 34-102.

HELL, B.,

Le sang noir, Paris, Flammarion, 1993.

HELL, B.,

- Entre chien et loup : Faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Paris, MSH, 1995.
- JULIEN, M.-P. et WARNIER, J.-P. (éds.),
Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet, Paris, L'Harmattan, 1999.
- MERLEAU-PONTY, M.,
Phénoménologie de la perception, Paris, Gallimard, 1945.
- PARLEBAS, P.,
Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice, Paris, INSEP, 1999.
- ROUDINESCO, E.
La part obscure de nous-mêmes. Une histoire des pervers, Paris, Albin Michel, 2007.
- SCHILDER, P.,
Das Körperschema. Ein Beitrag zur Lehre vom Bewusstsein des eigenen Körpers.
Berlin, Springer, 1923.
- SCHILDER, P.,
The Image and Appearance of the Human Body. Studies in the Constructive Energy of the Psyche. London : Kegan Paul, 1935.
- TRAÏNI, Ch.
Les Braconniers de la République, Paris, P.U.F., 2003.
- VOURC'H, A. et PELOSSE, V.,
Chasser en Cévennes, un jeu avec l'animal, Aix-en-Provence, Edisud/Editions du CNRS, 1988.
- WARNIER, J.-P.,
Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts, Paris, P.U.F., 1999.
- WARNIER, J.-P.,
'A praxeological approach to subjectivation in a material world', *Journal of Material Culture*, 2001, 6 (1) : 5-24.
- WARNIER, J.-P.,
"Le VTT", in : *Mythologies d'aujourd'hui*, hors série du *Nouvel Observateur*, n° 55, 2004, pp. 82-83, dans lequel je compare le VTT et le fusil de chasse.
- WARNIER, J.-P.,
The Pot-King. The Body and Technologies of Power. Leyden and Boston, Brill, 2007.
-